
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 2 DÉCEMBRE 2020

(approuvé lors du conseil d'établissement du 4.02.2021)

Participants : 28 membres avec voix délibératives (sur 30 attendus) sont présents à 18h10. Le quorum est atteint. M. Bonnefoy se connecte à 18h23. Pauline Tresca (représentante des élèves) rejoint la réunion à 18h50, portant le nombre de participants avec voix délibératives à 30. Les membres avec voix consultatives ne pouvant être présents sont excusés.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Salima Makni-Triki, Présidente de l'APL est nommée secrétaire de séance.

1. Le procès-verbal :

Le procès-verbal du précédent conseil d'établissement du 12 novembre est approuvé à l'unanimité (28 au moment du vote).

2. Carte des emplois :

- Le Proviseur rappelle que l'établissement dispose de 6 postes « gelés » qui constituent des opportunités de redéploiement pour l'AEFE : 2 pour le primaire et 4 pour le secondaire. Sur les 6, l'AEFE souhaite redéploier 1 poste du secondaire (numéro 6785, professeur d'anglais de résident) ailleurs sur le réseau AEFE. Le Proviseur se réjouit qu'il ne s'agisse que d'un seul poste. Il annonce aussi que très prochainement un autre poste de résident sera déclaré officiellement vacant pour la rentrée prochaine. Il souhaite que le prochain poste d'anglais vacant soit conservé.
- M. Adol rappelle que le bilan des postes de résidents supprimés sur les dernières années s'élève à 31 postes rendus à l'agence sur l'ensemble de la structure. Il reste aujourd'hui 125 postes de résidents au LFCG dont 43 dans le premier degré. Le LFCG a, selon M. Adol, payé un tribut assez lourd sur l'autel du redéploiement. Or, une dizaine de TNR (titulaires non-résidents) se retrouvent aujourd'hui en contrat local par manque de postes de résidents au sein de l'établissement du fait, toujours selon M. Adol, des suppressions systématiques de postes de résident ces dernières années. Ceci signifie qu'ils sont en interruption de carrière, avec des conséquences importantes pour leur rémunération, leur avancement de carrière, leur droit à la sécurité sociale et à la retraite. Sur les 3 dernières CCPL (Commissions Consultatives Paritaires Locales) le nombre de recrutement, dans le secondaire, est extrêmement réduit (1 en 2018, 3 en 2019, 3 en 2020). Par conséquent, même s'il est vrai qu'une seule suppression est une bonne nouvelle, ça reste une suppression de trop. M. Adol demande d'appliquer à nouveau une règle qui consistait à transformer des postes de résidents pour les attribuer aux TNR. Il demande que soit convoquée une CCPL pour allouer des postes aux TNR les plus anciens. La publication des postes à l'agence ayant lieu en décembre, il faudrait idéalement décider cette transformation ce soir, ou très rapidement.
- M. Devillard est d'accord sur le principe d'une discussion mais il lui semble cependant difficile de proposer aux membres du CE de transformer un ou des postes ce soir alors même que les possibilités n'ont pas été étudiées en amont.

- Mme Da Silva est tout à fait disposée à rencontrer, avec le proviseur, les enseignants prochainement pour en discuter et pour faire l'historique du nombre de TNR en attente, discipline par discipline.
- Vote pour la fermeture du poste de résident en anglais numéro 6785: 19 contre (unanimité des représentants des élèves, des parents et des personnels) / 9 pour / une abstention (sur 29 votants).

3. Actualités de l'établissement :

- M. Devillard félicite les trustees du LFCG Families Charity Fund et le comité APL pour le gala Virtuel du 1 décembre.
- Les conseils de classe se tiennent en ce moment selon un mode hybride, avec une partie des personnes au lycée (pour gagner du temps sur les trajets) et d'autres en visio depuis leur domicile.
- L'organisation de la réunion parents-professeurs du 11 décembre et 12 en matinée a été lancée.
- Le forum de l'orientation démarre en distanciel vendredi 4 décembre.
- L'opération Téléthon commence dans deux semaines. Dans l'école primaire de South Kensington, le Téléthon sera organisé en même temps que les événements Justice au cœur. A Malraux il sera avancé de quelques jours, en décalage par rapport au secondaire. A Marie d'Orliac la volonté est de rendre cette période un peu festive pour différentes actions tout en respectant les contraintes (chorales, rencontre défi au sein des bulles...)
- La première commission d'inscriptions pour l'année prochaine a eu lieu. Le nombre de demandes est identique à celui des années précédentes. Certains niveaux sont saturés, et d'autres ont encore de la place. Les offres vont être confirmées prochainement, et la prochaine commission se réunira fin janvier.

4. Réponses aux questions des représentants des élèves :

- Serait-il possible d'avoir des poubelles recyclables dans les cours de récréation et dans le foyer des Lycéens en plus de celles qui existent actuellement dans les classes ?

Oui sur le principe, localisation à préciser. Le lycée doit faire une estimation de la quantité, du type de poubelles. Le coût n'est pas négligeable (£600 la poubelle de recyclage). Ce sera donc plutôt pour 2021.

- Est-il envisageable de réaménager voire rénover l'espace vélo-trottinette qui devient saturé?

Sur l'idée pas de soucis. L'équipement, bien qu'ancien, reste toutefois fonctionnel et l'espace disponible est limité. Le Lycée a rajouté des racks pour les personnels. Si on couvre cet espace pour le protéger de la pluie et des vols éventuels, les travaux seront visibles pour le voisinage, ce qui nécessite une autorisation (demande d'un permis) car le bâtiment Molière est classé. La mise en place de piliers demande un forage profond. L'estimation des coûts de ces travaux est de £15k. Donc la mise en œuvre n'est pas évidente, voire compliquée.

- Est-il possible d'augmenter le niveau de verdure au sein du Lycée?

Une dizaine de grands bacs vont être plantés. C'était déjà prévu au printemps via un projet porté par les éco-délégués.

Difficile de verdir au niveau du sol, car on prendrait de l'espace sur les cours de récréation. L'idée de murs végétalisés à l'extérieur a déjà été envisagée. Les questions de hauteurs, densité etc. et les problèmes de sécurité (pour qu'on ne puisse pas y grimper de l'extérieur) ont été discutés précédemment. Le coût serait très élevé et les aspects de sécurité compliqués. Il est plus envisageable de prévoir des murs végétalisés à l'intérieur, mais le coût d'investissement reste non négligeable et, surtout, doit intégrer la nécessité d'une maintenance importante. À étudier donc mais ça ne semble pas facile compte tenu des conditions financières de l'établissement aujourd'hui.

5. Réponses aux questions des représentants des parents :

- Quel est le taux de recouvrement des frais de scolarité pour le premier trimestre ?

Le taux de recouvrement des factures du premier trimestre est de 87% au 30 novembre (contre 94% l'an dernier). Deux relances ont été envoyées par mail et une troisième relance sera envoyée en format papier et format courrier recommandé avant les vacances de Noël.

- Pourrions-nous avoir un état des lieux des nombres de PAP par école et par niveau?

Comment vont être mis en place les ajustements de temps au niveau des examens en terminale pour les tiers-temps?

Nombres de PAP :

- Premier degré : South Kensington : 12, Malraux : 3, Marie d'Orliac : 9, Wix : 0.
- British Section : 3GCSE : 9, 2GCSE : 14, PAL : 9, TAL : 9.
- Secondaire section française : 6eme : 20, 5eme : 24, 4eme : 18, 3eme : 12, Secondes : 20, Premières : 18, Terminales : 18.
- Le nombre de PAPs est en baisse par rapport aux autres années. Sensiblement moins élevé par exemple à Marie d'Orliac, car il y en avait beaucoup l'an dernier en CM2 qui sont passés en 6eme.
- En 3e et 4^e : en baisse sensible également d'après M. Gnahoré. C'est la première fois depuis des années qu'on est à des niveaux de PAPs si bas.

Il serait intéressant de voir avec le docteur Momeni les données sur les dernières années et de faire des statistiques sur les dernières années.

Ajustements pour les tiers temps : en attente de précisions de Lille, qui va analyser les demandes et prononcer les aménagements pour les examens. Les dates d'examens des épreuves de spécialités n'ont toujours pas été fixées par la DEC de Lille.

- Pouvez-vous nous dire où vous en êtes de l'harmonisation des notes en Terminale? Quel bilan tirez-vous de ce premier trimestre?

Concernant l'harmonisation des notes en terminale, M. Colangelo précise qu'une harmonisation ne peut se concevoir hors examens communs avec barèmes. Sur du contrôle continu, on ne peut parler que de bienveillance, de vigilance et de rigueur. Les équipes sont au courant de la problématique et font toutes preuve de bienveillance ... mais on ne peut pas non plus donner des 16/20 et 17/20 à tout le monde. Mme

Carton indique avoir constaté une possible ébauche de dérive des notes suite aux pressions de certains parents sur quelques enseignants, ce qui l'a conduit à intervenir en conseil de classe pour inviter à plus de vigilance. Les notes peuvent être un sujet de tension dans le cadre du contrôle continu, mais toute note doit être justement calibrée. Mme Bargues explique que certains établissements parisiens pratiquent le « double bulletin » pour ne pas pénaliser leurs élèves par rapport aux attentes de Parcours Sup. M. Adol intervient pour signaler que les professeurs sont sous pression, ils sont inondés d'e-mails de parents de première et de terminale concernant les notes, au point qu'il communique ses notes en différé pour ne pas être dérangé par les parents pendant le week-end. M. Oppenheim regrette quant à lui le ton des mails de parents, qu'il juge de moins en moins approprié. Il demande à l'APL de relayer ce message aux parents. M. Devillard confirme la nécessité de surveiller toute dérive dans le ton et la forme des emails. Il précise en outre que le Lycée ne peut abandonner des années de « pratique traditionnelle » pour passer à une forme de « clientélisme » même s'il comprend le fond d'angoisse que crée cette période de crise : réforme du bac, pandémie, etc. Mme Silvestre souligne que ces mails de parents résultent du stress énorme que ressentent les élèves, symptomatique d'une souffrance croissante, avec des enfants qui vomissent avant les contrôles, etc. Peut-être que les emails de parents seraient moins durs s'ils se sentaient un peu plus écoutés. Mme Carton souligne que dans la logique de Parcours Sup, remonter les notes ne servirait pas à grand-chose car c'est le classement qui compte : remonter les notes d'un élève de 14 à 16 ne changerait rien à son classement, si la moyenne passe de 17 à 19. Il est vrai que ce système crée une pression très forte sur tout le monde.

- Est-ce qu'il serait envisageable d'ouvrir la salle Iselin pour les terminales le midi afin qu'ils puissent manger au chaud. Beaucoup d'entre eux n'arrivent pas à trouver une place au foyer des lycéens qui est bondé à l'heure des repas. Serait-il aussi possible d'imaginer une rotation d'une dizaine d'élèves qui pourraient alors manger un plat chaud dans la cantine? Le manque de place est bien sûr un souci pour la bonne séparation des bulles mais ne pourriez-vous pas trouver une petite place pour 10 élèves seulement?

M. Gnahoré précise que deux salles du foyer ont déjà été aménagées pour les terminales. Ceux qui ont changé de statut en demi-pensionnaires provisoires (seulement 25 sur 503 externes) ont été mis avec les autres à la cantine. Donc la réorganisation est déjà faite. La Vie Scolaire n'est pas réfractaire à l'idée d'ouvrir la salle Iselin comme espace supplémentaire, à condition qu'elle reste propre car c'est la seule salle utilisable pour les spectacles. M. Devillard propose alors d'ouvrir la salle Iselin comme salle d'étude, d'échange, au calme, au chaud, mais en y interdisant d'y apporter de la nourriture ou des boissons. M. Rest confirme que des plats chauds sont disponibles pour les Terminales depuis le 23 novembre, retour très positif des élèves. M. Adol demande que le personnel puisse également prendre/récupérer des plats chauds à la cantine pour aller les manger dans l'espace qui leur est réservé. Le Lycée va y réfléchir à cette proposition.

- Avec la réforme du bac, il devient essentiel d'informer dès la Seconde les élèves et les parents de ce qui est proposé par l'établissement. Serait-il envisageable de mettre en place une ou plusieurs réunions pour informer les parents de l'offre de spécialités?

Des réunions sur l'offre de spécialités seront proposées fin janvier sous forme de webinars à l'attention des parents de Seconde, avant l'échéance du premier choix qui sera posé aux conseils de classe du second trimestre.

-
- Concernant les élèves de Seconde, qu'est ce qui va être mis en place pour soutenir les enfants déjà détectés en difficultés au premier trimestre?

Il n'y a pas beaucoup d'élèves détectés en difficultés en Seconde pour le moment. Le tutorat de soutien se heurte à des problématiques d'organisation, puisque les enseignants en distanciel doivent être remplacés, d'où un manque de personnels disponibles pour le tutorat. Ceci explique pourquoi le tutorat n'est peut-être pas aussi performant cette année que l'année dernière. Mme Carton observe que les élèves en difficultés sont ceux qui ont reçus l'an dernier un avis défavorable du conseil de classe sur le passage en Seconde et que le tutorat « ne fait pas de miracles ». Le passage de la troisième à la seconde est très difficile. Il est extrêmement rare que des élèves en difficulté en 3ème se remettent sur pied en seconde. Le Proviseur rappelle qu'à Londres nous n'avons pas de filières technologiques pour offrir une alternative aux élèves.

- Concernant le Test Section Internationale pour les CM2, avez-vous des précisions à nous donner sur les modalités cette année ?

Après recrutement des 6eme pour Septembre 2021 (fin janvier) on restera sur un oral à distance avec 2 enseignants. Pas de tests écrits en présentiel car sur 300 élèves, 40-70 candidats viennent de l'étranger et doivent donc pouvoir être testés de la même façon que les autres. Les tests seront mis en place au printemps.

- Si un professeur est en « isolement cas contact », comment sont assurés en ce moment les cours ?

M. Devillard explique qu'il n'est pas toujours possible de faire des visios mais qu'il existe d'autres solutions (Pronote, Padlet, Google Classroom, ...). La vie scolaire, l'équipe du CDI, les adjoints, le service informatique font de leur mieux depuis plusieurs semaines pour que des professeurs cas contacts, protégés ou obligés de rester chez eux puissent faire leurs cours depuis leur domicile. Plus le nombre de cas augmente, plus la gestion devient difficile. Mme Triki demande pourquoi on ne pourrait pas faire appel aux parents pour surveiller les classes s'il manque des surveillants. M. Devillard serait plutôt d'accord mais uniquement pour les lycéens. M. Adol dit qu'il serait préférable dans la mesure du possible de donner des heures supplémentaires aux AED qui ont toute légitimité pour tenir une classe. Il précise que la visio n'est pas le seul outil pédagogique disponible. M. Devillard rappelle qu'on ne peut pas dépenser plus en AED. Le Lycée a fait une demande pour une aide d'urgence exceptionnelle auprès de l'AEFE pour des dépenses induites par la crise Covid. Une telle aide, si obtenue, permettrait peut-être de pouvoir embaucher plus d'AED.

- Nous connaissons un bon nombre d'enfants en souffrance psychologique dans l'établissement et en particulier au niveau du lycée. Est-ce que la psychologue pourrait passer dans toutes les classes afin de se présenter et d'expliquer son rôle? Cela pourrait peut-être inciter certains à aller la voir et à chercher de l'aide.

La responsable du point écoute n'est pas encore psychologue ... mais va bientôt valider son diplôme. M. Devillard rappelle qu'il y a déjà des affichages. Un rappel sera fait par l'intermédiaire des professeurs et des élèves délégués. Elle passera également dans les classes de terminales, où se trouvent probablement des élèves « sous pression » par rapport à la préparation des examens. Pas de passage en 4eme ni en 3eme. Ce service doit être prioritairement axé comme moyen de soutien immédiat en direction des cas de détresse émotionnelle identifiés. Ce point d'écoute est essentiellement un point relais / point de soutien pour accueillir, donner des conseils puis diriger éventuellement vers des spécialistes.

6. Réponses aux questions des représentants des Personnels:

- Nous souhaiterions avoir un point sur la mesure prise depuis le CE précédent pour améliorer le protocole sanitaire? Le recrutement AED a-t-il été effectué pour quelles missions?

Concernant le protocole sanitaire, le dernier CE avait annoncé un recrutement d'AED pour gérer les flux. Deux personnes ont été recrutées pour renforcer l'équipe des AED qui est actuellement ultra engagée à l'intérieur et l'extérieur du Lycée. Mais le mode hybride (enseignants à distance, élèves dans l'établissement) pèse beaucoup sur la Vie Scolaire. Les deux nouveaux AED permettent de contrôler les flux dans les couloirs, avant la cantine sur Molière, etc. M. Gnahoré souhaiterait un appui des professeurs pour demander aux élèves de descendre en fin de cours. M. Oppenheim lui demande d'envoyer un mail au personnel pour demander de l'aide en rappelant que la VS est un peu débordée en ce moment et qu'elle a besoin de l'aide des enseignants.

- Les professeurs déplorent les interventions permanentes des parents dans leur travail concernant les notes, les choix pédagogiques, signalant une fatigue et une exaspération des enseignants. M Devillard rappelle que cultiver l'excellence s'accompagne d'un niveau d'exigence élevé (on ne négocie pas les notes). La réforme du bac pèse, encore plus avec le COVID, et conduit à l'inquiétude chez les élèves, les parents et les enseignants mais ces derniers ne doivent pas subir d'attaques personnelles. Le proviseur souligne qu'il est important que nos divergences ne deviennent pas quelque chose de plus insidieux qui conduirait à se soupçonner les uns les autres et perdre la confiance des uns vis-à-vis des autres. Il rappelle l'importance du dialogue entre les différentes parties de notre communauté.
- Réunions parents-professeurs : messieurs Oppenheim et Adol soulignent une grosse appréhension, voire une réticence des enseignants concernant les réunions parents-professeurs, pour diverses raisons : peur de subir des remarques agressives de certains parents, inquiétude sur les problèmes techniques qui ne manqueront pas de se présenter, etc. En présentiel c'est déjà très difficile de suivre le planning, ce sera impossible en distanciel. Les profs ayant 100 élèves chacun en moyenne, même en réduisant les réunions à 50 élèves, c'est 8 heures de visio. Les enseignants demandent de repousser la journée parents profs jusqu'au 4 et 5 janvier. Mme Carton précise qu'il faudra en effet réduire le nombre de rdv, c'est aux professeurs de choisir quels parents seraient prioritaires mais que les créneaux de 15 minutes prévus devraient permettre un peu de flexibilité. Le proviseur rappelle que si, lors d'un échange, des propos inappropriés sont tenus, il ne faut pas hésiter à mettre fin à la conversation. Mme Triki souligne que, parfois, certains parents dépassent malheureusement les limites dans leurs propos mais souligne qu'il ne faut pas généraliser : ces parents représentent assurément une petite minorité de notre communauté.
- Quelle est la position de l'équipe de direction au regard des congés de fin d'années et sur la question des tests nécessaires pour raccourcir le délai de quarantaine pour les personnels?

M. Devillard précise que les autorités britanniques proposent aux personnes en provenance d'un pays non inscrit dans la liste des pays corridors la possibilité de s'isoler 5 jours au retour de voyage et de passer un test pour réduire la quarantaine. Cette alternative permettra aux enseignants et élèves de reprendre le 4 janvier au matin en présentiel, sous réserve de test PCR négatif. L'établissement prendra en charge le coût

des tests pour le personnel détaché ou de droit local, sous forme de remboursement. Les tests des familles des enseignants ne seront pas pris en charge par l'établissement mais par les mutuelles (sur ordonnance).

L'APL demande si le Lycée a une première estimation de combien cela coûterait. Le proviseur répond que non car, pour le moment, le nombre de voyageurs n'est pas connu. L'argent nécessaire pourrait peut-être être pris sur l'aide de l'AEFE pour des dépenses induites par la crise Covid.

M. Benard représentant du SE-UNSA estime qu'il faudrait alors voter à nouveau, et témoigne des avis très partagés des enseignants en primaire sur le retour du 4 janvier, certains auraient déjà pris leurs dispositions et s'inquiètent du prix et de la disponibilité des tests pour les autres membres de leur famille. M. Devillard comprend leurs soucis mais ne voit pas de raison de procéder à un nouveau vote. Pour la logistique, on ne peut aujourd'hui présumer des soucis du gouvernement britannique et on part du principe que tout va bien fonctionner.

- M. Adol remarque alors qu'il faut faire un effort de communication pour expliquer l'information aux familles de secondaire et dit qu'il n'est pas question d'organiser des visios pour les élèves qui ne pourraient pas reprendre le 4 janvier en présentiel. M. Adol demande que l'on revienne dans ce cas sur les dates des rencontres parents-profs pour les déplacer au 4 et 5 janvier ce qui donnerait quelques jours de flexibilité aux enseignants pour organiser leur retour. La journée du 11/12, une campagne de vaccination est déjà prévue avec 200 élèves à vacciner et des DS prévus seraient à décaler, ce qui poserait problème. D'autre part, les parents souhaitent conserver un samedi pour les parents qui travaillent et qui ne peuvent pas se libérer le vendredi. Beaucoup ont déjà pris leur journée pour garder leurs enfants de primaire le 11/12. La date étant très proche, il semble délicat de la déplacer surtout que certains parents se sont déjà organisés. M. Fenart dit qu'il préfère conserver les dates prévues et expliquer aux parents qu'ils ne pourront pas tous avoir de rendez-vous. M. Devillard confirme que les enseignants devront privilégier les parents dont les enfants sont en difficulté. Il est finalement décidé de maintenir les dates du 11/12 et 12/12.
- Les enseignants demandent que la communication des cas de COVID soit systématique pour les élèves comme pour les personnels: suite aux événements récents, qui ont conduit un certain nombre d'enseignants à être confinés, la communication des cas contacts doit être immédiate, pour les élèves comme pour le personnel. Le proviseur pense que c'est une évidence et que l'établissement veillera à le faire.

7. Conclusion

- M. Devillard appelle les représentants du personnel et des parents à continuer le dialogue comme on l'a toujours fait au LFCG afin de préserver l'unité. Il remercie tout le monde de la sincérité des propos tenus.
- Mme Ripert-Landler remercie tous les membres du CE du travail effectué et constate que la situation nous appelle à tenter de minimiser les conséquences à long terme des grandes tensions qui pèsent aujourd'hui sur notre communauté et se réjouit que le Conseil ait encore une fois atteint un compromis responsable ce soir. Elle termine en présentant ses vœux de fin d'année à toute la communauté.

Clôture de la séance à [21h15].